



## DEPÔT ELECTRONIQUE DES THESES

Depuis janvier 2024, un service de dépôt au format électronique remplace le dépôt des 2, ou 3 selon la discipline, exemplaires papier de la thèse à la BU.

**Avant la soutenance**, procurez-vous les formulaires suivants auprès de votre scolarité :

- Dépôt électronique des thèses ou mémoires

Editez le rapport Compilatio de votre thèse (**thèses de Médecine uniquement**)

**Après la soutenance :**

- Le directeur de thèse valide le rapport Compilatio (**Médecine**)
- le directeur de thèse et vous-même complétez et signez le formulaire « Dépôt électronique des thèses ou mémoires »
- déposer la « Déclaration anti-plagiat » signée avant la soutenance
- déposez une copie Word et une copie pdf de votre thèse, les docteurs en Médecine déposent le rapport Compilatio, et les deux formulaires, sur le BV rubrique « Documents/Echange de fichiers » service FileSender : <https://filesender.renater.fr/>
- envoyez le lien généré à [theses.busante@univ-reims.fr](mailto:theses.busante@univ-reims.fr)

Un quitus vous sera renvoyé à la réception des fichiers de la thèse et des deux formulaires dûment remplis, à condition toutefois que vous soyez à jour de vos emprunts à la BU.

Les thèses seront déposées et consultables en intranet sur :  
<https://bu-documents.univ-reims.fr>



## DEPÔT ELECTRONIQUE DES THESES

Depuis janvier 2024, un service de dépôt au format électronique remplace le dépôt des 2, ou 3 selon la discipline, exemplaires papier de la thèse à la BU.

**Avant la soutenance**, procurez-vous les formulaires suivants auprès de votre scolarité :

- Dépôt électronique des thèses ou mémoires

Editez le rapport Compilatio de votre thèse (**thèses de Médecine uniquement**)

**Après la soutenance :**

- Le directeur de thèse valide le rapport Compilatio (**Médecine**)
- le directeur de thèse et vous-même complétez et signez le formulaire « Dépôt électronique des thèses ou mémoires »
- déposer la « Déclaration anti-plagiat » signée avant la soutenance
- déposez une copie Word et une copie pdf de votre thèse, les docteurs en Médecine déposent le rapport Compilatio, et les deux formulaires, sur le BV rubrique « Documents/Echange de fichiers » service FileSender : <https://filesender.renater.fr/>
- envoyez le lien généré à [theses.busante@univ-reims.fr](mailto:theses.busante@univ-reims.fr)

Un quitus vous sera renvoyé à la réception des fichiers de la thèse et des deux formulaires dûment remplis, à condition toutefois que vous soyez à jour de vos emprunts à la BU.

Les thèses seront déposées et consultables en intranet sur :  
<https://bu-documents.univ-reims.fr>